



ÉLECTION DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE PRÉSANSE

Le mot de M. Maurice Plaisant

Chers Collègues,

Administrateur depuis 1995 du SIST 2A, Service de Corse du Sud, j'en suis le Président depuis 2005. Je préside également l'Association régionale Présanse PACA-CORSE depuis 2017. Le 18 novembre dernier, le Conseil d'Administration de votre association m'a élu à l'unanimité, Président de Présanse.

2020 est une année particulière, marquée par l'émergence d'une épidémie sans précédent, peu favorable à nos rendez-vous et manifestations professionnelles habituelles, et modifiant profondément nos habitudes. Je prends, dans ce contexte, la Présidence de Présanse à un moment crucial pour l'avenir des SSTI.

Durant toute cette période, nos Services se sont adaptés, grâce à leur connaissance des entreprises, de leurs salariés et de leurs activités. Aussi, afin de préserver la santé et la sécurité des salariés, les équipes des Services de santé au travail ont :

- ▶ d'une part, proposé une nouvelle organisation par les moyens actuels de communication, avec la possibilité de travailler en groupes, sur place ou à distance ;
- ▶ d'autre part, conseillé sur la mise en place des plans de continuité d'activité, quand elles ont été sollicitées par les chefs d'entreprises, parfois submergés par l'avalanche d'informations qui leur parvenaient au quotidien.

En dehors de cette période de crise COVID-19, les SSTI ont toujours été, auprès de leurs adhérents, des interlocuteurs de premier plan, capables d'apporter des réponses concrètes et pertinentes à leurs problématiques.

A leurs côtés, en plus de ses contributions habituelles, Présanse a formalisé, depuis plus de deux ans, des propositions détaillées et procédé à un lourd travail de collecte auprès des 240 SSTI, en vue d'apporter un éclairage pertinent aux décideurs de la réforme (Députés, Sénateurs, Partenaires Sociaux, Etat...).

Notre priorité aujourd'hui est d'obtenir une réforme qui nous permette de répondre aux besoins de nos entreprises adhérentes, durablement, grâce à des capacités d'adaptation dans les territoires. Nous devons veiller à ne pas retomber dans les normes rigides et inadéquates. A cette fin, je défendrai notre statut associatif et la voix nécessairement prépondérante des employeurs, responsables de la santé et de la sécurité au travail de leurs salariés. Et nous continuerons à travailler pour la mise en œuvre d'un cahier des charges d'une offre de services partagé.

Nous nous devons de rendre un service de qualité à nos adhérents sur le territoire national (y compris dans les Iles) et pour y arriver, le travail collectif avec l'Etat et les partenaires sociaux doit s'intensifier.

Nous ne réussirons cette réalisation qu'à la condition d'organiser notre réseau. Nous devons nous-mêmes créer une capacité d'engagement collectif pour ne pas perdre le mandat que nous confient les entreprises. Il y va de notre responsabilité. C'est pour ces raisons, que je ferai tout mon possible pour vous proposer, dès la prochaine AG, une modification des statuts de Présanse.

Convaincu que des décisions doivent être prises au niveau national dans l'intérêt de nous tous, soyez assurés que je veillerai à ce qu'elles soient élaborées avec la participation et la collaboration de toutes les Régions. Il est évident que l'échelon régional est important dans le système que nous avons à construire. Nous devons absolument mener une action coordonnée à tous les échelons, pour sortir renforcés de la période qui s'annonce.

Présanse va donc continuer à se positionner comme un acteur important du système, ouvert à la réforme et prêt à contribuer à son élaboration, en s'appuyant sur les actions, innovations et solutions portées par le réseau des SSTI. Ce réseau, organisé en un maillage territorial très fin, permet, nous le savons, une intervention au plus près des entreprises adhérentes et de leurs salariés.

Voilà pour l'héritage de la Profession,
Voilà pour le Présent,

Et voilà pour l'Avenir, les missions que nous aurons à défendre et développer ensemble.

J'ai bien mesuré l'ampleur et les difficultés de la tâche que vous me confiez. Bien entendu, tant que durera la pandémie, nous maintiendrons des méthodes de travail adaptées, et les différents échanges que j'ai pour intention d'organiser se feront notamment par visio (Equipe Présanse, Associations Régionales, etc.).

Notre volonté commune doit être infaillible, et je sais, tout comme vous pouvez compter sur moi, à mon tour pouvoir compter sur vous. Ensemble, nous porterons haut nos engagements.

Pour terminer, je reprendrai volontiers un proverbe CORSE :

« UNITI SAREMU PIU FORTI » !

« Unis, nous serons plus forts » ! ■

*Discours présenté ici dans une version éditée pour les Informations Mensuelles. La version intégrale de ce texte est à retrouver sur Presanse.fr, en introduction de ce numéro.